

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit International de Canot à Glace inc., tenue le mercredi 13 mai 2009 à 18h30 au bureau du Carnaval de Québec (290, rue Joly, Qc).

**Sont présents lors de cette rencontre :**

Les administrateurs :

Pierre de Savoye, président et représentant de la CBPA  
Stéphanie Drouin, représentante de l'ACCGQ  
Jean Pelletier, représentant de la CCQ  
Anie Harvey, représentante de la GTCC  
Éric Boudreau, vice-président et représentant du GDG  
Jean-Philippe Grenier, représentant du D3R  
Maude Richard, représentante substitut du D3R

Les invités :

François Larochelle, vice-président de l'ACCGQ  
Alain Roy, membre de l'ACCGQ

**Sont absents lors de cette rencontre :**

Les substituts :

Julie Hébert, représentante substitut de l'ACCGQ  
Patrick Gagné, représentant substitut de la CCQ  
Thierry Durand, représentant substitut de la CBPA  
Louis Barrette, représentant substitut du GDG

L'invité :

Jean-Sébastien Porlier, conseiller en communications

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour : présentation et adoption
3. Procès-verbal du 18 avril 2009 : adoption
4. La réglementation : suivi suite aux travaux de l'ACCGQ
5. Le nom de la société : décision, plan et calendrier de réalisation
6. Le projet « Flambeau olympique » : suivi
7. Saison 2010 : orientations

Objectifs 2010

Plan de communication : lignes directrices (plan 2009 à réviser)

## 8. Calendrier 2010 : planification

### Dépliant ET affiche :

|   |                           |
|---|---------------------------|
| début de conception :                   | 1 <sup>er</sup> septembre |
| date dépôt première épreuve :           | 1 <sup>er</sup> octobre   |
| date limite pour logos commanditaires : | 15 octobre                |
| date limite épreuve finale :            | 30 octobre                |
| date mise en production :               | 5 novembre                |
| date de distribution :                  | 15 novembre               |

Lancement de la saison :  
date plan A : mercredi 13 janvier  
date plan B : mercredi 20 janvier

Dates des courses :  
GTCC : qualif. vendredi 29 janvier; course samedi 30  
CCCQ : qualif. vendredi 5 février; course dimanche 7  
CBP : course samedi 13 février  
D3R : course samedi 27 février  
GDG : course samedi 6 mars

### Dates des prochaines rencontres :

juin : mardi 16  
septembre : mardi 15  
octobre : mardi 13  
novembre : mardi 10  
décembre : mardi 8  
janvier : mercredi 13 ou 20  
mars : mardi 23

## 9. Démo NovaFilm

## 10. Course de Trois-Rivières : suivi

## 11. Inscription en ligne : suivi

## 12. Varia :

## 13. Levée de la séance

## La séance débute à 18h35

### 1. Ouverture de la séance

### 2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Anie Harvey, appuyé par Jean Pelletier, l'ordre du jour est adopté.

### 3. Procès-verbal du 18 avril 2009 : adoption

Sur proposition de Stéfanie Drouin, appuyé par Éric Boudreau, le procès-verbal de la séance du 18 avril 2009 est adopté.

### 4. La réglementation : suivi suite aux travaux de l'ACCGQ

François Larochelle dépose un projet de réglementation modifié à partir de celui préparé précédemment par le CICG, regroupant la réglementation de l'ACCGQ et du CIGC relative aux courses. L'entier de ce document est étudié.

Les représentants de l'ACCGQ réitèrent le souhait de leur association que les qualifications soient toutes éliminées. Il demeure toutefois entendu que pour 2010, la

GTCC et la CCC auront des qualifications. Il est aussi convenu qu'aucune autre course ne reviendra avec des qualifications dans les saisons à venir.

L'ACCGQ ne souhaite pas gérer quelques critères de participation aux courses pour ses membres, outre le fait d'être membre de l'ACCGQ. Les organisateurs de courses, eu égard à la sécurité, conviennent que s'ils jugeaient que de tels critères devaient être appliqués, ceux-ci relèveraient de l'organisation locale ou du CICG. Ce point devra être précisé par les organisateurs de courses.

Concernant la vérification du membership des équipiers, celle-ci se fera en deux temps. D'abord, en cours de période d'inscription, une liste informatisée des inscriptions sera disponible en ligne à l'ACCGQ, qui vérifiera la chose; en cas de non membership, l'ACCGQ en avisera le webmestre du CICG pour que soit basculé à non-membre le statut de l'équipier en cause. Puis, sur le site de chaque course, lors de l'enregistrement, l'organisation locale disposera d'une liste fournie par l'ACCGQ pour valider le membership de nouveaux équipiers et de la liste fournie par le CICG pour identifier les non-membres; un équipier non-membre pourra le devenir automatiquement en remplissant le formulaire prescrit par l'ACCGQ et en payant la cotisation prévue.

Il est convenu que la notion d'abandon est distincte de celle de disqualification.

Le pointage fait l'objet d'une révision en profondeur. D'abord, l'ACCGQ recommande que les qualifications ne soit pas l'objet de points, le rang de départ pour la course étant un incitatif suffisant pour motiver les meilleures équipes à faire acte de présence. L'ACCGQ, lors de son assemblée générale, validera la volonté de ses membres à ce sujet. Pour le pointage des courses, une nouvelle avenue est présentée par Alain Roy; basée sur une façon de faire en cyclisme, il s'agit d'accorder un pointage en proportion du temps d'une équipe par rapport au premier rang. Pierre de Savoye examinera cette proposition en l'appliquant sur la saison 2009.

L'entier de la nouvelle réglementation sera finalisé à la prochaine rencontre du conseil d'administration, à la suite des travaux qui seront issus de l'assemblée générale de l'ACCGQ.

## **5. Le nom de la société : décision, plan et calendrier de réalisation**

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Stéfanie Drouin, il est résolu de modifier le nom de la société pour « Circuit Québécois de Canot à Glace ».

Le calendrier de changement de nom sera défini avec le plan de communication 2010.

Les modifications à apporter doivent inclure :

- Le registre des entreprises
- La réservation d'un nom de domaine
- La mise en service du nom de domaine, tout en maintenant l'ancien.
- La modification du site web
- La modification du logo
- La modification du compte de banque
- La réimpression de chèques
- (Y a-t-il autre chose?)



## **9. Démo NovaFilm**

Éric Boudreau présente aux membres du conseil d'administration un « pilote » réalisé par NovaFilm aux fins de solliciter RDS pour une série de 5 émissions d'une demi-heure, un pour chaque course de la saison 2010. Le coût global de captation, montage et production de NovaFilm, est de 25 000 \$. Cette somme pourra être défrayée par le CICG et les organisations locales, au moyen de commandites.

Sur proposition de Stéfanie Drouin, appuyé par Jean Pelletier, il est convenu de mandater Éric Boudreau pour présenter un « pitch » à RDS.

Pierre de Savoye tentera, via le contact à RDS, d'identifier une porte d'entrée.

## **10. Course de Trois-Rivières : suivi**

Les représentants de Trois-Rivières nous indiquent que la recherche d'un nom est en cours, ainsi que pour les commandites.

## **11. Inscription en ligne : suivi**

Pierre de Savoye indique qu'il attend que la réglementation soit adoptée pour compléter les spécifications du système à construire.

## **12. Varia**

Aucun

## **13. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance.

---

**Pierre de Savoye**  
Président

---

**Éric Boudreau**  
Vice-président